

AR PREFECTURE

016-200054047-20170406-2017_04_16_18-DE
Reçu le 14/04/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise la modification des horaires d'ouverture de la Mairie annexe et de l'agence postale comme présentée ci-dessus
- Décide de mettre en œuvre cette modification au 10 Avril 2017

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 13 avril 2017



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

